PM/SS

# Arrêtés municipaux

**STATIONNEMENT** EXTRAIT DU REGISTRE

**RUE PIERRE RIGAUD (V.C.)**
Mesures définitives

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT la nécessité d'installer une borne de collecte du verre rue Pierre Rigaud,

CONSIDERANT que cette installation sera réalisée par l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre – Bâtiment Askia – 11 avenue Henri Farman – BP 748 – 94398 Orly Aérogare Cedex, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT qu'il y a donc lieu de mettre en places des dispositions définitives touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Rigaud** à compter du **24 juillet 2023 à 8 heures :**

- **Interdiction de stationner** au droit du n°17.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions ont été matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.

FAIT EN MAIRIE, LE 18 JUIL. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 20 JUIL. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon